Section Normale Préscolaire

Référentiel d'évaluation des compétences professionnelles

Année académique 2013-2014

HEB – Defré catégorie pédagogique
Section Normale Préscolaire
Avenue Defré, 62 – 1180 Bruxelles
Tél. :02/374 00 99 – Fax. : 02/373 71 00 – Courriel : defre@heb.be

A l'intention

- des étudiants de 1e NPS, 2e NPS, 3e NPS
- des maitres[1] de stage
- des directions des écoles de stage
- des enseignants chargés de la supervision des stages

1 Ce carnet a été rédigé selon les règles de la nouvelle orthographe.

Sommaire

1. Présentation de l'équipe pédagogique 1
2. Spécificités de la formation professionnelle 2
3. Démarche évaluative dans un contexte de formation 4
4. Barème des notations utilisé, en 2e et 3e années, pour l'évaluation finale des stages pratiques de l'année 6
5. Profil de compétences professionnelles à développer 7
6. Les axes de formation 8
7. Objectifs des différents stages proposés 10
8. Ateliers de formation professionnelle (AFP) 11
9. Barème des notations utilisé pour l'évaluation finale des AFP 11
10. Référentiel des compétences de formation 12
11. Outils évaluatifs et notice explicative des critères retenus 15
12. Rapport de stage pour les étudiants en 1ère année 16
13. Rapport de stage pour les étudiants en 2e et 3e années 18
14. Points de repère pour la rédaction des préparations d'activités en NPS 21
15. Accès, prolongation, suspension des stages 22
16. Rôles et responsabilités des intervenants en stage 23
17. Grille de formation "Bachelier – Instituteur(trice) préscolaire" 26
18. Pistes bibliographiques 27

1. Présentation de l'équipe pédagogique

- Enseignants responsables de la coordination des stages :
    - Psychopédagogie Chantal Thiry : cthiry@heb.be
    - Arts plastiques Julie Arnould : jarnould@heb.be
- Enseignants chargés de la supervision des stages

Psychopédagogie	Christine Caffieaux Christophe Chanoine Anne-Françoise Heurion Mélanie Moréas Chantal Thiry
Français	Régine Denooz Irène Kalinowska Isabelle Lardinois
Mathématique	Jean-Michel Delire Aude Nguyen Patricia Wantiez
Formation scientifique	Stéphanie Iserbyt
Formation historique	Laetitia Cherdon
Formation géographique	François Vermer
Education musicale	Lucie Destrée Valérie Meessen Sarah Steppe
Education plastique	Julie Arnould Adeline Dutillieut
Education corporelle et psychomotricité	Nadine Browet
Maitres de formation pratique	Nathalie Gérard Nathalie Lees Jacqueline Rotman

La section normale préscolaire forme des institutrices et instituteurs préscolaires destinés à l'enseignement maternel. Celui-ci, conformément au Décret Missions2 vise particulièrement à :

- **1.** Développer la prise de conscience par l'enfant de ses potentialités propres et favoriser, à travers des activités créatrices, l'expression de soi;
- **2.** Développer la socialisation;
- 3. Développer des apprentissages cognitifs, sociaux, affectifs et psycho-moteurs;
- 4. Déceler les difficultés et les handicaps des enfants et leur apporter les remédiations nécessaires.

Ce vadémécum précise les spécificités et les modalités de cette formation professionnelle et est largement inspiré du travail de Carine Dierkens, directrice de la catégorie pédagogique de la Haute Ecole.

2 Décret du 24 juillet 1997 (MB 23/09/97) article 12.

2. Spécificités de la formation professionnelle

La situation de formation professionnelle permet l'intégration des savoirs pratiques et théoriques, la mobilisation **en situation** des connaissances et offre la possibilité d'éprouver les compétences nécessaires à l'exercice de la profession.

Par essence, la profession d'enseignant est **complexe** et ne permet que le développement progressif des compétences. Celles-ci sont à la fois professionnelles et personnelles. Aucune situation pratique n'est comparable à une autre : les variables de présages (les caractéristiques personnelles de l'enseignant), contextuelles (caractéristiques de l'école, de la classe, des élèves, du système scolaire) et de processus (actions, comportements… qui surviennent en classe) déterminent des champs pratiques « incomparables » les uns aux autres.

Ce qui importe, c'est de favoriser un modèle de formation fondé sur une **forte articulation théorie/pratique** et sur la réflexion consécutive à toute expérience pratique. Cette formation qui construit des bases théoriques *par et dans* le terrain se doit de préparer les étudiants au développement des compétences professionnelles attendues. La formation en tant que lieu d'une construction identitaire professionnelle complexe initiera l'étudiant à la prise en compte des contradictions considérées comme fondatrices de l'action éducative, à la vision de la pédagogie comme une réalité dynamique, mouvante et évolutive.

Il s'agit - dès la formation - de mettre les étudiants en contact avec le caractère relatif des procédés pédagogiques de façon à ce que chacun d'eux ait les moyens de **construire sa propre identité professionnelle** et de meubler sa "boîte à outils" en fonction de cette identité. Celle-ci est d'autant plus riche qu'elle se nourrit à des sources diversifiées, provoquant nécessairement des déstabilisations remettant en question ce qui pouvait être considéré par les sujets comme des certitudes identitaires.

Les étudiants, placés dans des expériences extrêmement diversifiées, ne pourront pas, durant leur formation, conclure, cristalliser un équilibre identitaire; certaines situations pratiques les renvoyant à leurs propres tendances tandis que d'autres les en éloignent radicalement. Le rôle du formateur est de conduire chacun à devenir un sujet-acteur et, plus encore, un sujet-auteur dépassant le stade des savoirs pédagogiques normés et irréfléchis.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de s'engager résolument dans une formation qui instaure une dialectique entre la "pédagogie de base" et la pédagogie que chaque sujet devrait se construire. Cette dialectique vise à confronter **l'étudiant à une pédagogie multiréférentielle, à des pratiques éducatives variées**. Nous tentons, dans le cadre de la formation d'instituteurs, d'ouvrir précisément la pratique à des situations de terrain très diversifiées qui empêchent la fixation des étudiants à un seul modèle de référence. Le but poursuivi est que ceux-ci se constituent progressivement, tout au long de leurs études, leur propre pratique éducative concordant avec des choix conscients, maitrisés et leurs caractéristiques singulières respectueuses des dimensions personnelles.

L'espace de formation doit donc être compris comme un *espace expérientiel*, un espace de transition dans lequel s'articulent les nouvelles frontières de l'ancien et du nouveau, du dedans et du dehors.

L'enseignement, en tant que métier qui touche toutes les facettes de l'humain, confronte les acteurs à des situations complexes qui voient se mêler des dimensions sociales, institutionnelles et personnelles. Ce métier se heurte aux limites de l'influence d'un sujet sur un autre sujet, d'un acteur social sur un autre acteur.

Sont mises en jeu à la fois la singularité et l'identité de l'apprenant (ses blocages, ses refus, son adhésion...), la singularité et l'identité de l'enseignant (ses projections imaginaires, ses

réactions inconscientes, ses représentations...) et la singularité de la relation intersubjective qui se joue entre eux. Cette complexité nécessite de la part de l'enseignant d'être **flexible, polyvalent et ouvert**. En situation, l'enseignant est amené à reconstruire constamment, de manière intuitive et à son échelle, une politique de l'éducation, une éthique de la relation, une épistémologie des savoirs, une transposition didactique, un contrat pédagogique, une théorie de l'apprentissage. La complexité tient principalement dans la nécessité pour l'enseignant de créer quotidiennement des compromis fragiles entre ces différentes variables.

La situation éducative est un objet d'exploration jamais achevé. Si elle est partiellement régulable, modifiable, elle n'est, par essence, jamais maitrisée. **Les compétences à déterminer ne peuvent être réduites à des certitudes objectives**.

Nous pourrions considérer qu'il y a compétence professionnelle dès que le sujet trouve les moyens personnels de faire face aux situations, de réagir adéquatement (c'est-à-dire sur la base d'objectifs définis et selon une vision éthique) dans le laps de temps que lui laissent les circonstances de l'action. La mobilisation de l'enseignant peut se faire immédiatement selon un mode quasi automatisé ou de manière plus réfléchie, en prenant le temps de recombiner, de différencier et de coordonner les ressources existantes. Cette **articulation entre action et analyse réflexive**, finalités et contraintes de la situation, raison et valeurs nécessite le développement d'une réelle professionnalisation du métier et, notamment, le développement de compétences pratiques. Celles-ci ne se limitent pas à la capacité de gérer un univers de classe mais recouvrent également la capacité de réfléchir, d'anticiper, de planifier...

Au-delà des compétences nécessaires à la professionnalisation du métier d'enseignant, se situe ***la personne même de l'enseignant***, qui est, fondamentalement, son principal instrument de travail. Le travail sur les pratiques doit de ce fait inclure un travail sur la personne ainsi que sur la maitrise et la conscience de soi. Cette démarche s'associe également à la reconstruction d'une image réaliste des pratiques en insistant sur la part d'inconscient, de caché, de conflictuel, de complexe, inhérente à tout acte de formation.

La formation elle-même doit être une **construction graduelle d'une identité d'enseignant** : l'entrée dans la formation initiale étant le commencement de la construction de l'identité professionnelle qui se poursuivrait selon un continuum durant toute la carrière. Le travail de déstructuration-structuration produit par une déstabilisation, une rupture ne peut avoir d'effets de transfert durables que s'il est lié à un travail d'élucidation, de prise de conscience et de remaniement de ses représentations et de ses attentes. La formation initiale doit s'appuyer sur l'amélioration de la qualification professionnelle par le biais d'une transformation de la personne. La formation, dans cette perspective, est donc indissociablement personnelle et professionnelle dans la mesure où il s'agit à travers elle **d'aborder des situations professionnellement définies et personnellement assumées**.

3. Démarche évaluative dans un contexte de formation

Pendant le temps de formation à la pratique professionnelle, **l'évaluation** doit nécessairement répondre à une **fonction formative**. Dans la mesure où **la compétence professionnelle** ne réside pas seulement dans les ressources à mobiliser (connaissances) mais aussi et surtout dans la mobilisation-même de ces ressources, on ne peut évaluer un stagiaire qu'en situation réelle de pratique professionnelle. Une pratique professionnelle articule en effet les différents types de savoirs pour constituer la « compétence professionnelle ». Selon Perrenoud (1996), « sans la capacité de mobilisation et d'actualisation des savoirs, il n'y a pas de compétences, mais seulement des connaissances. »

Le formateur s'attachera donc à donner une rétroaction claire, respectueuse et ouverte à l'étudiant supervisé, à critérier les compétences observées et diagnostiquer les problèmes, et à ajuster sa démarche pédagogique pour que l'étudiant puisse poursuivre son apprentissage de manière optimale.

L'évaluation formative agit de manière continue sur l'évolution de l'étudiant en lui donnant des moyens concrets pour évoluer (repérer les points forts et les causes possibles de difficulté, susciter le questionnement métacognitif et suggérer des pistes de remédiation). Elle mobilise l'ensemble des ressources affectives, sociales et intellectuelles et apporte à l'intérieur du système scolaire une information utile à l'adaptation des activités d'apprentissage.

Les instruments utilisés pour les évaluations sont, le plus souvent, quantitatifs, apportant peu d'informations nuancées et mobilisatrices. **L'évaluation qualitative** propose quant à elle d'analyser les erreurs en prenant en compte la conduite globale de l'étudiant, d'examiner sa démarche personnelle, sa méthode d'apprentissage, de tenir compte de sa personnalité. Cette attitude est formative dans la mesure où l'enseignant tente de comprendre la logique de l'élève, de guider les apprentissages sans porter de jugement. Pour l'évaluation formative, la priorité est en effet d'apporter à l'étudiant **une information qui fasse progresser son apprentissage**.

Concrètement, l'évaluation qu'effectue le formateur permet de :

1. **Recueillir des informations** concernant les progrès et les difficultés des étudiants dans l'exercice de leur pratique. Ce recueil d'informations doit se faire dans un premier temps sous forme d'observation ouverte et flexible.
2. **Interpréter ces informations** avec des critères prédéfinis et diagnostiquer les facteurs qui sont à l'origine des difficultés observées chez l'étudiant.
3. **Adapter ses activités d'enseignement/apprentissage** en fonction de l'interprétation faite des informations recueillies.

Dans l'évaluation formative associée aux stages, ces trois moments évaluatifs peuvent être différenciés et associés à certaines pratiques évaluatives spécifiques:

1°) L'observation sur le terrain avec rétroaction immédiate (oralement et pour certains, par écrit). Cette rétroaction se fait sans qu'il n'y ait de points, d'appréciations associés. Il s'agit en effet **d'accompagner l'étudiant stagiaire** en l'aidant à clarifier ses problèmes mais aussi ses compétences pour qu'il puisse réajuster la suite de son stage, améliorer certains points mieux définis et à en assurer d'autres. Cette rétroaction est fondamentale car elle constitue le cœur de l'évaluation formative (pistes de remédiation, accompagnement réflexif, réassurance et mise en confiance…).

Les visites ne peuvent en aucun cas « casser » un étudiant mais doivent nécessairement l'aider à progresser dans un processus où l'erreur est considérée comme un facteur important et naturel d'apprentissage.

2°) Le bilan critérié. Une grille critériée (pp.12-14) reprend les compétences attendues et permet tant à l'étudiant qu'aux enseignants de formuler une appréciation globale et cohérente. Le bilan de didactique collégial consécutif à chacun des stages remplit également cette mission. Le psychopédagogue, lorsqu'il prépare ce bilan, synthétise sous forme critériée l'ensemble des commentaires des superviseurs et du maitre de stage. La vision est ici globale (vision globale du stage y compris dans ses aspects évolutifs). L'ensemble des professeurs qui ont assuré la supervision du stagiaire valident ce bilan en y apportant les modifications nécessaires.

3°) Adaptation des activités d'apprentissage. Chaque enseignant, dans le contexte spécifique de ses activités d'enseignement, réinvestit ses observations faites durant les visites de stage dans un but de remédiation et de réajustement de son enseignement.

4°) Evaluation certificative de fin d'année.

- En 1e année, le bilan de fin d'année ne donne pas lieu à une note chiffrée mais indique la réussite ou l'échec pour les stages pédagogiques sous la mention a participé (réussite) - n'a pas participé (échec).
- En 2e et 3e années, le bilan de fin d'année pose une note chiffrée représentant le ***degré de maitrise*** des compétences professionnelles attendues au terme de son cycle de formation et ceci, après un accompagnement formatif tout au long de l'année. Cette note chiffrée est fixée sur la base des différents bilans didactiques intermédiaires.

La part qui revient au maitre de stage

Le maitre de stage évalue l'étudiant qui lui est confié dans une optique d'évaluation formative continue. Un carnet de liaison permet le dialogue entre lui et son stagiaire. En outre, il est tenu de prendre le temps de discuter, seconder, outiller l'étudiant dans ses préparations et sa réflexion. Le maitre de stage complète également en fin de stage un rapport global qui reprend de manière détaillée les compétences professionnelles attendues. Il reçoit en appui un document qui motive et explique les différents critères du rapport.

La part qui revient à l'étudiant

Un travail autoévaluatif est demandé à l'étudiant de manière à ce qu'il puisse analyser de manière réflexive ses points forts et ses faiblesses et proposer des objectifs précis pour le prochain stage. Il lui est également possible de faire valoir son point de vue en cas de contestation des rapports évaluatifs.

Ce travail autoévaluatif est demandé de façon régulière et de façon globale en fin de stage. Cette dernière autoévaluation peut prendre différentes formes : l'étudiant peut être invité à poser un regard dynamique sur sa formation (par exemple, compétences professionnelles acquises avant ce stage, durant celui-ci, objectifs à atteindre lors du prochain, analyse de son fonctionnement, de son organisation, réflexion sur les éléments qui ont permis une progression, vécu du stage, questionnement et attentes vis-à-vis de la formation, attentes personnelles…).

4. Barème des notations utilisé, en 2e et 3e années, pour l'évaluation finale des stages pratiques de l'année

18 et plus	étudiant « exceptionnel » qui témoigne d'une maitrise professionnelle dans tous les axes de compétences et dans toutes les situations pédagogiques
16 / 17	étudiant qui a eu des rapports positifs pour chacun de ses stages (maitrise de l'ensemble des compétences professionnelles attendues dans différents contextes pédagogiques), praticien réflexif, capable d'innovations
14 / 15	étudiant qui maitrise l'ensemble des compétences professionnelles attendues, en progression durant les différents stages
12 / 13	étudiant qui satisfait aux compétences professionnelles requises, ayant entamé un processus de progression encourageant malgré certains points de faiblesse et un parcours parfois irrégulier
10 / 11	étudiant qui présente différentes faiblesses, qui doit confirmer sa réussite à travers les AFP et les cours
8 / 9	étudiant qui a terminé tous ses stages mais pour qui de nombreuses lacunes par rapport aux compétences professionnelles attendues ont été constatées
6 / 7	étudiant qui n'a pas terminé tous ses stages et/ou pour qui de trop nombreuses lacunes par rapport aux compétences professionnelles ont été constatées
4 / 5	stages non terminés
2 / 3	non respect des devoirs professionnels
0 / 1	abandon

5. Profil de compétences professionnelles à développer

Les enseignants sont amenés à répondre aux multiples exigences du métier en maitrisant une série de compétences professionnelles. Celles-ci ont été définies par le Conseil de la Communauté française et sont au nombre de treize:[3]

1) Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires.

2) Entretenir des relations de partenariat efficace avec l'institution, les collègues et les parents d'élèves.

3) Etre informé sur son rôle au sein de l'institution scolaire et exercer la profession d'enseignant telle qu'elle est définie dans les textes légaux de référence.

4) Maitriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique.

5) Maitriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique.

6) Faire preuve d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde culturel.

7) Développer les compétences relationnelles liées aux exigences de la profession.

8) Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique quotidienne.

9) Travailler en équipe au sein de l'école.

10) Concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler.

11) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique passé et à venir.

12) Planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage.

13) Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.

Ces treize compétences sont développées à travers la formation initiale et s'articulent autour de sept **axes distincts et complémentaires du programme de formation**.

3 Décret du 12 décembre 2000 MB 19/01/2001 Article 3

6. Les axes de formation

Ces 7 axes définissent l'ensemble des compétences que l'étudiant devra atteindre au terme de ses années de formation. En effet, il devra ***mettre en œuvre, de manière intégrée, l'ensemble des compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive***[4]

Axe n°1 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel

Axe n°2 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Axe n°3 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Axe n°4 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

[4] Référentiel de compétences de l'enseignant définies par le conseil supérieur pédagogique, juin 2011.

Axe n°5 : Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Axe n°6 : Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

Axe n°7 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

7. Objectifs des différents stages proposés

L'appropriation des compétences professionnelles définies dans les différents axes de formation se fait progressivement dans une démarche formative et différenciée.
L'organisation des stages durant le cursus de formation est la suivante :

1e année	• Une semaine d'observation participante (début d'année) • Une semaine de pratique progressive (fin d'année) *Ces deux stages se déroulent de préférence dans la même classe de manière à pouvoir observer l'évolution des enfants.*
2e année	• Quatre semaines de stages pédagogiques réparties sur deux périodes • Une semaine d'observation répartie en journées de contact avant les stages et préparatoires à ceux-ci • Les étudiants pouvant intégrer directement la deuxième année de formation effectuent au moins trois journées d'observation dans une classe maternelle en début d'année académique
3e année	• Dix semaines et 1/2 de stages pédagogiques réparties sur trois périodes *Le dispositif de recherche du TFE est expérimenté lors d'un de ces stages.* *Les étudiants de 3e NPS peuvent être amenés à assurer un accompagnement en classe de dépaysement d'une semaine durant la période de leur stage.*
	Les différents stages de 2e NPS et de 3e NPS permettront aux étudiants de s'exercer dans les trois années de l'enseignement préscolaire et dans des contextes pédagogiques variés. Dans la mesure où la formation vise à sensibiliser les étudiants à un maximum de contextes pédagogiques différents, il ne leur sera pas possible d'effectuer un stage deux fois dans une même école.

Pour chacun des stages, l'étudiant bénéficie d'un temps de préparation spécifique.

- **Au moins 2 journées de contact** préalable avec l'école et la classe de stage.
- **Deux à trois journées de préparation du stage** à la Haute Ecole précédant immédiatement le stage pratique. Durant cette période, les étudiants planifient leurs observations et sont supervisés par leurs professeurs-formateurs.

La supervision des stages est assurée :

- **En 1e année**, par le psychopédagogue, les professeurs de disciplines d'enseignement, les maitres de formation pratique.
- **En 2e année**, par le psychopédagogue et par les professeurs de discipline. L'étudiant reçoit au total 4 visites minimum.
- **En 3e année**, par le psychopédagogue et par les professeurs de discipline. L'étudiant reçoit au total 8 visites minimum.

Chaque année de formation vise l'acquisition de certaines compétences professionnelles « socles » observables par une série d'indicateurs précisés ci-dessous. Ceux-ci renvoient tous à l'axe du « praticien réflexif » dans la mesure où l'évaluation du stagiaire se fait en contexte réel, au sein d'une classe, dans l'exercice de sa future profession.

8. Ateliers de formation professionnelle (AFP)

Durant l'année académique, **les Ateliers de Formation Professionnelle(AFP)** permettent aux étudiants de s'exercer à la pratique, PAR la mise en œuvre et l'autoévaluation des différents dispositifs didactiques qui peuvent être transposés dans leur classe de stage. (transposables) :

- En 1e et 2e années, les AFP sont organisés sous forme de modules interdisciplinaires permettant le développement des compétences et de l'identité professionnelles.
- En 3e année, les AFP sont exclusivement consacrés à la préparation des stages en ce compris la préparation à l'encadrement aux classes de dépaysement (stage d'écologie marine).

L'évaluation de ces activités d'enseignement s'inscrit également dans un processus formatif. Chaque module donne lieu à une évaluation collégiale exclusivement formative. Les critères d'évaluation sont communiqués à l'étudiant au début de chaque module d'AFP. Outre la **présence obligatoire à toutes les activités** et la remise des productions attendues, l'étudiant devra faire preuve de gestion et d'organisation, de compétences pédagogiques et d aptitudes telles que l'implication, la participation, la collaboration, la réflexivité et la maîtrise des contenus ;ainsi que d 'une maîtrise suffisante de la langue française (écrite et orale).

En fin d'année, un bilan certificatif est réalisé et une notation finale est attribuée à chaque étudiant. Cette note chiffrée est fixée sur base du degré de maitrise des compétences attendues.

9. Barème des notations utilisé pour l'évaluation finale des AFP

18 et plus	étudiant « exceptionnel » qui lors des AFP témoigne d'une maîtrise professionnelle dans tous les axes de compétences.
16 / 17	étudiant qui maîtrise l'ensemble des compétences sollicitées lors des AFP, praticien réflexif, capable d'innovations.
14 / 15	étudiant qui maîtrise les compétences professionnelles attendues, en progression au fil des AFP
12 / 13	étudiant qui satisfait aux compétences professionnelles requises, ayant entamé un processus de progression encourageant malgré certains points de faiblesse et un parcours irrégulier.
10 / 11	étudiant qui présente différentes faiblesses, qui doit confirmer sa réussite à travers les stages et les cours.
8 / 9	étudiant qui a participé à tous les AFP mais pour qui de nombreuses lacunes par rapport aux compétences professionnelles attendues ont été constatées.
6 / 7	étudiant qui n'a pas participé à tous les AFP et/ou pour qui de nombreuses lacunes par rapport aux compétences professionnelles ont été constatées.
4 / 5	absence de participation à la totalité des AFP et compétences très insuffisantes
2 / 3	non respect des devoirs professionnels
0 / 1	abandon

10. Référentiel des compétences de formation

↑	**Initiation à la compétence (compétence en construction)**
C	**Compétence-socle à atteindre**
E	**Entretien de la compétence (dans des situations plus complexes)**

		1e NPS	2e NPS	3e NPS
1 Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité				
Devoirs professionnels et responsabilités vis-à-vis des institutions (Haute Ecole et lieux de stage)	• **Communiquer avec la Haute Ecole** (transmettre les horaires via les canaux exigés, informer les superviseurs des changements d'horaire et des absences)	**C**	**E**	**E**
	• **Respecter les règles institutionnelles** (respecter les horaires, la ponctualité, s'adapter aux règles de l'école, participer aux différents aspects de la fonction d'enseignant, adhérer aux projets de l'école: participer aux activités extra-scolaires : classes de dépaysement ;gérer l'administratif ;adopter les règles de savoir-vivre, porter une tenue correcte) .	**C**	**E**	**E**
	• **Respecter les devoirs professionnels** (faire preuve de neutralité et de conscience professionnelle, tenir à jour le journal de classe, la farde de préparations selon les consignes données)	**C**	**E**	**E**
2 Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover				
Attitude de recherche	• **Faire preuve de curiosité intellectuelle** (recherche par rapport à des questions laissées sans réponse, démarche de retour aux sources, ouverture à la culture et à l'actualité)	↑	↑	**C**
	• **Rechercher des documents et des références adaptés et de qualité**	↑	**C**	**E**
	• **Rechercher et préparer des outils et du matériel didactique adaptés, variés et de qualité** (tester le matériel, la recette, la technique…)	↑	**C**	**E**
	• **Faire preuve d'innovation** (actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques)	↑	↑	↑
Analyse réflexive	• **S'autoévaluer et se remettre en question**	**C**	**E**	**E**
	• **Apprécier la qualité des documents et ressources pédagogiques et se les approprier de manière pertinente**	↑	**C**	**E**
	• **Envisager des alternatives et des pistes de remédiation**	↑	↑	**C**
3 Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement				
Maitrise des contenus	• **Maitriser la matière de manière élargie** (s'approprier les contenus et concepts des champs disciplinaires, mobiliser sa culture générale, faire des liens)	↑	**C**	**E**
	• **Cadrer et délimiter la matière à enseigner** (distinguer l'essentiel de l'accessoire, adapter la matière au public cible)	↑	**C**	**E**

Maitrise des contenus (suite)	• **Identifier et formuler l'objectif d'apprentissage en lien avec la compétence visée** (cf. programme de la Communauté française)	↑	**C**	**E**
	• **Maitriser la matière dans le cadre de l'activité** (terminologie spécifique adaptée à l'âge des enfants)	↑	**C**	**E**
	• **Proposer des apprentissages porteurs de sens**	↑	**C**	**E**
Maitrise de la méthodologie	• **Prendre en compte les besoins des enfants**	↑	**C**	**E**
	• **Activer et exploiter les représentations initiales**	↑	↑	**C**
	• **Proposer et mettre en place des situations mobilisatrices** (projet, défi, situation problème…) **adaptées aux capacités des enfants**	↑	**C**	**E**
	• **Proposer une démarche méthodologique adaptée et cohérente** (démarche inductive, tâtonnement expérimental, observation, structuration de l'activité…)	↑	**C**	**E**
	• **Préparer et formuler clairement les questions et les consignes** (tâches et organisation)	**C**	**E**	**E**
	• **Mettre en place des démarches intégratives** (réinvestissement, transfert, recontextualisation des acquis, développer la métacognition)	↑	↑	**C**
	• **Mettre en place une évaluation formative durant l'apprentissage**	↑	↑	**C**
	• **Différencier la pédagogie** (activités pensées selon des stratégies, des rythmes, des styles d'apprentissage, des niveaux de connaissances variés et adaptés à chaque enfant)	↑	↑	↑
4 Conduire et réguler des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions				
Gestion du groupe classe	• **Gérer efficacement le groupe classe**	↑	**C**	**E**
	• **Veiller au rythme des activités**	↑	**C**	**E**
	• **Engager et mener le groupe-classe dans les apprentissages** (être attentif à chacun, solliciter tous les enfants)	↑	**C**	**E**
Gestion de l'activité	• **Concevoir un planning cohérent et pertinent**	↑	**C**	**E**
	• **Rédiger des préparations d'activités de façon complète et étayée selon les repères donnés**	↑	**C**	**E**
	• **Préparer et organiser le matériel et la classe**	↑	**C**	**E**
	• **Diversifier et alterner les dispositifs pédagogiques** (outils, supports, techniques de gestion de groupes)	↑	**C**	**E**
	• **Exploiter les supports et le matériel de matière adéquate**	↑	**C**	**E**
	• **Exploiter d'une manière pertinente les interventions des enfants et donner un statut formatif à l'erreur**	↑	↑	**C**
	• **Poursuivre l'objectif d'apprentissage intermédiaire et ou final**	↑	**C**	**E**
	• **Réguler et ajuster sa pratique sur le vif** (sortir si nécessaire de la ligne de la préparation)	↑	**C**	**E**

5 Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté				
Comportement relationnel par rapport à l'enfant pris individuellement	• **Respecter l'enfant en tant que personne** (pas de préjugés, d'étiquetage, accepter l'enfant dans sa singularité)	**C**	**E**	**E**
	• **Adopter une attitude encourageante et empathique** (« se mettre à la place » de l'enfant, se décentrer, valoriser)	**C**	**E**	**E**
	• **Etre patient** (gérer ses émotions, accepter les difficultés éprouvées par un enfant)	↑	**C**	**E**
Comportement relationnel par rapport au groupe-classe	• **Etre présent** (avoir une attitude dynamique, utiliser à bon escient l'espace et la voix)	↑	↑	**C**
	• **Gérer la classe de manière stimulante et structurante** (enthousiasme et conviction)	↑	**C**	**E**
	• **Mettre en place un climat de classe sécurisant (**par une attitude posée et stable)	↑	**C**	**C**
	• **Faire preuve de flexibilité** (capacité de s'adapter à des situations particulières, ne pas se montrer rigide)	↑	**C**	**E**
	• **Installer une relation d'autorité de qualité**	↑	**C**	**E**

6 Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société				
Comportement relationnel par rapport à l'équipe d'accueil	• **Etre ouvert aux critiques et conseils**	**C**	**E**	**E**
	• **Résoudre des problèmes par la négociation** (gérer des discours qui peuvent être contradictoires, dialoguer dans le sens de l'écoute de l'autre)	↑	**C**	**E**
	• **Etre un partenaire éducatif**	↑	↑	**C**
	• **S'intégrer dans des projets éducatifs** (concertations, projets d'établissement, projets avec les parents, activités extrascolaires)	↑	↑	↑

7 Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contenus liés à la formation				
	• **Adopter un registre de langue soigné et adapté aux enfants** (cohérence du discours, correction syntaxique et morphologique, adéquation du lexique)	**C**	**E**	**E**
	• **Maitriser la communication non verbale.** (utilisation appropriée de la gestuelle, du regard, des mimiques, des sourires, pose de la voix)	↑	**C**	**E**
	• **Maitriser les normes de la langue écrite dans tous les documents et supports**	**C**	**E**	**E**

11. Outils évaluatifs et notice explicative des critères retenus

Différents documents évaluatifs sont utilisés pour assurer l'évaluation de la pratique professionnelle.

Le maitre de stage dispose d'un *carnet de liaison* témoin de l'évaluation continue et formative journalière avec le stagiaire. Dans ce carnet, se retrouvent toutes les remarques notées sur le vif, les conseils, les pistes de réflexion et de dialogue. En fin de stage, il complète un *rapport global et critérié* (voir « rapport de stage, pp. 16-20 »)

Les professeurs superviseurs apportent à l'étudiant un *feed-back immédiat* et formatif après l'activité observée. Une *trace écrite* de la visite de supervision (reçue rapidement par l'étudiant) offre également à l'étudiant des pistes d'amélioration pour la suite de son stage. Le feed-back donné est qualitatif et ne débouche pas sur une note chiffrée. Un *rapport critérié* reprenant les compétences satisfaites et non satisfaites est également communiqué à l'étudiant de manière à ce qu'il puisse repérer ses points forts ainsi que les compétences à travailler dans la suite de son parcours de formation (voir « grille évaluative » et « notice explicative »).

L'étudiant s'inscrit dans un processus d'*autoévaluation* quotidienne au travers de la tenue de son journal de classe. En cas de désaccord avec les rapports évaluatifs reçus, il lui est possible de faire valoir ses arguments en rédigeant un *contre-rapport*.

Le « conseil » de didactique (qui réunit l'ensemble des professeurs superviseurs) a comme objectif de se mettre d'accord sur un *bilan personnalisé et critérié d'après-stage.* Ce rapport est rédigé sur la base des évaluations émanant des différents acteurs. En fin d'année, un *bilan sommatif* accorde une note chiffrée à l'étudiant en fonction du degré de maitrise des compétences attendues.

<u>Ci-après, les documents remis aux différents responsables de la supervision :</u>

1) **Rapport de stage** à compléter par le maitre de stage :
   - pp 16 - 17 pour les étudiants en 1ère année
   - pp 18 - 20 pour les étudiants en 2e et 3e années
2) **Préparations des activités** (p.21): points de repère pour l'élaboration d'une préparation d'activité

12. Rapport de stage pour les étudiants en 1ère année

Rapport du stage de pratique progressive

Du ……au ……. 20….

Section Normale Préscolaire : 1e année

Psychopédagogue : ……..
Nom et prénom de l'étudiant (e) : ……...
Ecole de stage : ……
Classe et nom du maître de stage : ……..
Absences : ……

Veuillez indiquer pour chaque compétence précisée ci-dessous, le degré de maitrise de celle-ci à l'aide des questions suivantes:

1. **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et responsable**
   - Les horaires de stage et les délais ont-ils été respectés ? (tant dans les contacts et préparations avant le stage que durant le stage)
   - Le stagiaire s'est-il investi dans les différents aspects de la fonction d'enseignant ?
   - Le règlement d'ordre intérieur de l'école est-il respecté, en ce compris l'exigence de neutralité attendue chez un enseignant ?
   - Le stagiaire fait-il preuve d'un savoir-vivre adéquat avec la fonction d'enseignant ?
   - La tenue vestimentaire est-elle adaptée au règlement et aux différentes activités ?
   - Les documents sont-ils présentés chaque jour et ce dès le premier jour de stage (planning, journal de classe, farde de préparations) ?
   - Le journal de classe et les préparations écrites sont-ils rédigés avec suffisamment de soin et de rigueur et dans le respect des consignes ?

2. **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
   - Les activités proposées témoignent-elles d'une réelle recherche de la part du stagiaire, tant dans les dispositifs proposés que dans les outils et le matériel didactique ?
   - Le stagiaire est-il capable de s'autoévaluer avec pertinence et de se remettre en question ?

3. **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
   - Le stagiaire maitrise-t-il les contenus (exactitude et précision) dans le cadre de sa préparation d'activité ?
   - Les activités proposées sont-elles adaptées aux niveaux et aux besoins des enfants tant au niveau des contenus que des démarches d'apprentissage?
   - Les consignes données et les questions posées sont-elles suffisamment claires et compréhensibles pour les enfants témoignant ainsi d'une préparation suffisante de l'activité ?

4. **Conduire et réguler des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
   - Le stagiaire parvient-il à gérer le groupe d'enfants efficacement ?
   - Le stagiaire parvient-il à motiver les enfants à participer aux activités ?
   - La classe et le matériel sont-ils préparés et organisés avec soin, pertinence et efficacité ?
   - Le stagiaire parvient-il à rebondir face aux questions et interventions des enfants ?
   - Les objectifs visés sont-ils atteints ?

5. **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
   - D'une manière générale, le stagiaire adopte-il une attitude positive (patience, respect, encouragement) envers les enfants ?
   - L'étudiant(e) réagit-elle de façon appropriée face aux enfants plus résistants à l'autorité ou qui ne respectent pas les règles ?

6. **Travailler en équipe, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
   - L'étudiant(e) se montre-t-il (elle) ouvert(e) aux remarques, conseils et critiques qui lui sont formulés ? En tient-il (elle) compte dans sa pratique ?
   - S'intègre-t-il (elle) à l'équipe éducative ?

7. **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contenus lié à la formation**
   - La communication verbale (registre de langage) est-elle suffisamment adaptée et claire ?
   - Les attitudes et la communication non-verbales (gestuelle, expressivité, mimiques, sourire, postures) sont-elles adaptées ?
   - Les documents présentés témoignent-ils d'une maitrise suffisante de la langue écrite pour la fonction d'enseignant (syntaxe, vocabulaire, orthographe) ?

Autres remarques :

……...
……...
……...
……...

Appréciation globale

En tenant compte qu'il s'agit d'une première expérience, quelles sont vos impressions générales ? ……
……...

La Direction Le maître de stage le (la) stagiaire

13. Rapport de stage pour les étudiants en 2e et 3e années

SECTION NORMALE PRÉSCOLAIRE

Nom et prénom du stagiaire : …… Classe : …. NPS … Psychopédagogue : ……	Nom et prénom du maitre de stage : …… Courriel du maitre de stage : …….... Tél. du maitre de stage : ……	Stage du ……/……/…… au ……/……/…… École : ……...…… Adresse : ……...……. ……...……..

	Compétences du stagiaire Pour plus d'informations, se référer à la grille détaillée dans le *Référentiel des compétences professionnelles*. **A = compétence très bien maitrisée** **B = compétence maitrisée** **C = compétence trop peu maitrisée** **D = compétence non maitrisée**	**A** **B** **C** **D**	**Commentaires** **de la mention attribuée**
1.	**Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité** • **Devoirs professionnels et responsabilités vis-à-vis des institutions : Haute École et lieux de stage.** (Communiquer avec la Haute École ; respecter les règles institutionnelles ; respecter les devoirs professionnels)	…..	
2.	**Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover** • **Attitude de recherche**. (Faire preuve de curiosité intellectuelle ; rechercher des documents et des références adaptés et de qualité ; rechercher et préparer des outils et du matériel didactique adaptés, variés et de qualité ; faire preuve d'innovation) • **Analyse réflexive.** (S'autoévaluer et se remettre en question ; apprécier la qualité des documents et ressources pédagogiques et se les approprier de manière pertinente ; envisager des alternatives et des pistes de remédiation)	…..	

3.	**Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement** • **Maitrise des contenus.** (Maitriser la matière de manière élargie ; cadrer et délimiter la matière à enseigner ; identifier et formuler l'objectif d'apprentissage en lien avec la compétence visée ; maitriser la matière dans le cadre de l'activité ; proposer des apprentissages porteurs de sens) • **Maitrise de la méthodologie.** (Prendre en compte les besoins des enfants ; activer et exploiter les représentations initiales ; proposer et mettre en place des situations mobilisatrices ; proposer une démarche méthodologique adaptée et cohérente ; préparer et formuler clairement les questions et consignes ; mettre en place une évaluation formative durant l'apprentissage ; différencier la pédagogie)	…..	
4.	**Conduire et réguler des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions** • **Gestion du groupe-classe.** (Gérer efficacement le groupe-classe ; veiller au rythme des activités ; engager et mener le groupe-classe dans les apprentissages) • **Gestion de l'activité.** (Concevoir un planning cohérent et pertinent ; rédiger des préparations d'activités de façon complète et étayée ; préparer et organiser le matériel de la classe ; diversifier les dispositifs pédagogiques ; exploiter les supports et le matériel de manière adéquate ; exploiter d'une manière prudente les interventions des enfants et donner un statut formatif à l'erreur ; poursuivre l'objectif d'apprentissage ; réguler et ajuster sa pratique sur le vif)	…..	
5.	**Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté** • **Comportement relationnel par rapport à l'enfant pris individuellement.** (Respecter l'enfant en tant que personne ; adopter une attitude encourageante et empathique ; être patient) • **Comportement relationnel par rapport au groupe-classe.** (Être présent ; gérer la classe de manière stimulante et structurante ; mettre en place un climat de classe sécurisant ; faire preuve de flexibilité ; installer une relation d'autorité de qualité)	…..	

6.	**Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société** • **Comportement relationnel par rapport à l'équipe d'accueil.** (Être ouvert aux critiques et conseils ; résoudre des problèmes par la négociation ; être un partenaire éducatif ; s'intégrer dans des projets éducatifs)	…..	
7.	**Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement, dans les divers contenus liés à la formation.** • **Maitrise de la communication.** (Adopter un registre de langue soigné et adapté aux enfants ; maitriser la communication non verbale.) • **Maitrise de la langue écrite.** (Maitriser les normes de la langue écrite dans tous les documents et supports)	…..	

Merci de votre précieuse collaboration !

Date et signature du maitre de stage :

Date et signature du stagiaire :

Date et signature de la direction :

Prise de connaissance par la psychopédagogue :

14. Points de repère pour la rédaction des préparations d'activités en NPS

Toute préparation d'activité doit comprendre :

- ***Une fiche signalétique :***
  - Classe - Degré (+ nombre d'élèves)
  - Type d'activité (discipline du programme)
  - Nom, sujet de l'activité
  - Compétences visées et sollicitées (références aux socles des compétences et/ou au programme de la Communauté française)
  - Objectifs spécifiques
  - Matériel didactique
  - Dispositions et répartitions de la classe

- ***Une fiche-matière*** pour l'enseignant (matière destinée à l'enseignant qui doit être traitée et adaptée en fonction des objectifs, du niveau des enfants + références bibliographiques)

- ***Une fiche méthodologique (en 3 colonnes)***
  - Moments didactiques remarquables
  - La méthode et les procédés
  - Consignes et questions (en style direct)
  - Matière traitée à destination des enfants (réponses attendues, définitions adaptées, …)
  - Style concis (pas de littérature ni de narration ; le document doit être fonctionnel comme un mode d'emploi pédagogique)
  - Maitrise de l'orthographe

15. Accès, prolongation, suspension des stages

Tout étudiant est tenu de réaliser son stage dans l'école désignée et durant la période prévue.

- **Accès au stage**

L'accès au stage en 1re NPS et en 2e NPS est lié à la présence obligatoire et la participation aux AFP.

- **Prolongation de stage**

a) Avec l'accord de la direction, un stage pratique peut être prolongé durant une période maximale de 5 jours pour permettre à un étudiant de 3e année de formation d'accompagner des enfants en classes de dépaysement ou de remplacer un enseignant.

b) Toute absence justifiée de ***plus d'un jour*** doit être récupérée. Le stage est prolongé du nombre de jours d'absence, prioritairement dans le lieu du stage en cours. La prolongation de stage est organisée dans les limites des possibilités du calendrier académique.

c) Dans les conditions précisées dans le Règlement des études, un étudiant de 3e NPS peut obtenir une prolongation de session durant le 1er quadrimestre de l'année académique suivante. Cette possibilité est conditionnée par la réussite de tous les examens (à l'exception du TFE). Le bilan de didactique décidera des modalités pratiques de cette prolongation en fonction des besoins spécifiques de l'étudiant.

L'évaluation (préparation, pratique professionnelle et bilan didactique) est assurée par les professeurs qui ont enseigné à l'étudiant durant l'année académique précédente.

- **Suspension stage**

Si l'étudiant déroge aux obligations professionnelles liées au rôle et aux responsabilités du stagiaire, s'ensuivra une suspension de stage qui sera confirmée par le conseil didactique.
Si le stage est suspendu, aucune reprise de stage ne peut être considérée sans décision collégiale qui sera prise par le conseil didactique.

16. Rôles et responsabilités des intervenants en stage

Rôle et responsabilités du stagiaire

- Participer aux activités, rencontres, organisées à l'institut de formation avant et après le stage.
- Pour toutes les années de formation, rencontrer nécessairement son psychopédagogue avant le stage lors d'un rendez-vous individuel fixé préalablement. En 2e et 3e années de formation, rencontrer nécessairement son psychopédagogue et ses professeurs de disciplines lors des périodes de préparation prévues à cet effet.
- Mettre en ligne sur Google Drive le planning du stage et l'adapter quotidiennement.
- Avoir en sa possession tous les documents relatifs au stage (journal de classe, farde de préparations, planification du travail).
- Prendre connaissance du fonctionnement et du projet pédagogique de l'école de stage.
- Prendre connaissance des besoins et des préacquis des enfants en observant ceux-ci en activité et en analysant leurs productions ainsi que leurs référentiels.
- Rencontrer les maitres de stage, la direction de l'école et la classe avant chaque stage lors des journées prévues à cet effet afin d'établir le projet d'enseignement le plus adapté à la situation.
- Avoir à la disposition des maitres de stage les préparations des activités 48h ouvrables avant la prestation de l'activité.
- Développer les compétences essentielles à l'exercice de la profession enseignante.
- Planifier, mettre en œuvre et évaluer des séquences d'enseignement-apprentissage qui prennent en considération les programmes officiels, la formation reçue et la réalité spécifique de l'école de stage.
- Mener une analyse réflexive et une autoévaluation régulière. Evaluer ses forces et ses faiblesses de façon à pouvoir actualiser ses potentialités et améliorer sa pratique éducative.
- Etre présent à l'école selon le calendrier scolaire qu'il y ait enseignement, journées de formation ou autres activités.
- Assumer l'ensemble des tâches qui incombent à l'enseignant (y compris les surveillances, concertations…).
- Avertir la direction de l'école, le maitre de stage et les professeurs superviseurs s'il doit, pour une raison majeure, s'absenter. Communiquer un certificat médical à l'école de stage ainsi qu'à l'institut de formation.
- Collaborer étroitement avec le maitre de stage tout au long du stage.
- Restituer à la fin du stage tout matériel emprunté aux différents intervenants.
- Communiquer avec le maitre de stage, la direction de l'école et les superviseurs de stage pour résoudre les problèmes inhérents au fonctionnement du stage, en se référant au rôle de chacun.
- Remettre les documents de stage selon les délais et contraintes fixés par le psychopédagogue.

Rôle et responsabilités du maitre de stage

- Conserver l'entière responsabilité de son groupe-classe au point de vue professionnel et légal, durant toute la durée du stage.
- Etre présent à l'école pendant toute la durée du stage selon l'horaire habituel pour répondre aux besoins de son groupe-classe et du stagiaire.
- Préparer la venue du stagiaire : lieu de travail, horaire, règlements de la classe et de l'école…
- Accueillir le stagiaire, le présenter à la direction, aux collègues, à ses élèves et l'intégrer au groupe-classe.
- Informer le stagiaire sur le fonctionnement interne de sa classe.
- Aider le stagiaire à analyser le programme et la répartition des matières, le matériel didactique.
- Accompagner le stagiaire à mener sa propre réflexion sur les préparations et les activités mises en œuvre.
- Accompagner la pratique du stagiaire s'il s'agit d'un stage en 1eNPS ou du premier stage des 2eNPS.
- Observer le stagiaire en situation pédagogique, lui procurer l'aide nécessaire et lui assurer une évaluation interactive à travers des échanges verbaux et par le biais du carnet de communication.
- Aider le stagiaire à connaitre les enfants du groupe-classe, à identifier les facteurs qui influencent le climat et l'organisation de la classe.
- Initier le stagiaire à la gestion administrative de la classe (registres, comptes…).
- Assumer de manière concertée tous les frais inhérents à toute activité demandée par le maitre de stage.
- Associer le stagiaire à toute initiative professionnelle et à toute activité de son groupe-classe et de l'école.
- Inciter le stagiaire à prendre des initiatives professionnelles afin de l'aider à développer son propre style d'intervention pédagogique.
- Collaborer étroitement avec l'institut de formation
- Communiquer avec le référent en cas de difficulté de fonctionnement organisationnel du stage ou lors de difficultés concernant le suivi du stage.

Rôle et responsabilités des professeurs superviseurs

- Participer aux réunions, rendez-vous prévus avant et après le stage.
- Considérer l'étudiant comme un membre de l'équipe-école, lui attribuer les mêmes obligations professionnelles et déontologiques.
- Rechercher des solutions pour aider aux progrès dans l'apprentissage de la pratique de l'enseignement et spécialement en cas de difficulté.
- Participer au diagnostic de toute situation problématique.
- Aider à détecter les difficultés qui surgissent dans le fonctionnement du stagiaire, collaborer avec lui et si nécessaire avec le maitre de stage pour améliorer la situation.
- Soutenir et accompagner le maitre de stage dans sa tâche de partenaire pour assurer la formation d'un futur enseignant.
- Pratiquer une évaluation formative et critériée qui permette à l'étudiant de se fixer des objectifs de progression durant ses différents stages.
- Communiquer les rapports évaluatifs de visite au psychopédagogue responsable de la gestion des dossiers de l'étudiant dans un délai permettant la préparation du bilan didactique collégial.
- Participer aux bilans de didactique consécutifs à chaque stage ainsi qu'au bilan certificatif de fin d'année.
- Respecter la spécificité du rôle de formateur dans un contexte d'évaluation formative.
- Evaluer l'étudiant en se référant au profil de compétences professionnelles à développer telles que prévues dans le décret.
- Compléter les dossiers des étudiants en collectant et classant l'ensemble des documents relatifs au stage.

Rôle et responsabilités de la direction d'école

- Rencontrer l'étudiant avant le stage pour faire mutuellement connaissance, l'initier au fonctionnement de l'école, l'informer.
- Considérer le stagiaire comme un membre de l'équipe-école, lui donner les mêmes obligations que le personnel pédagogique et intégrer le stagiaire à l'équipe, aux activités pédagogiques et au projet éducatif de l'école.
- Rechercher des solutions pour aider aux progrès dans l'apprentissage professionnel et, s'il y a lieu, collaborer avec lui, le maitre de stage et l'institut de formation pour améliorer une situation difficile.
- Participer au diagnostic de toute situation problématique.
- Accompagner le maitre de stage dans sa tâche de partenaire pour assurer la formation d'un futur enseignant.
- Respecter et faire respecter les politiques de l'institut de formation et de l'école en ce qui concerne l'organisation des stages.
- Communiquer avec le référent en cas de difficulté de fonctionnement organisationnel du stage ou lors de difficultés concernant le suivi du stage.

17. Grille de formation - "Bachelier – Instituteur(trice) préscolaire"

BACHELIER – INSTITUTEUR(TRICE) PRÉSCOLAIRE	1re		2e		3e	
	nbre h	Ects	nbre h	Ects	nbre h	Ects
CONNAISSANCES SOCIOCULTURELLES						
- *Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre*	30	2				
- *Initiation aux arts et à la culture*					30	2
- *Philosophie et histoire des religions*	30	2				
- *Sociologie et Politique de l'éducation*					30	2
CONNAISSANCES SOCIO-AFFECTIVES						
- *Psychologie de la relation et de la communication*	30	2				
- *Psychologie du développement*	30	2	30	2		
- *Techniques de gestion de groupes et expression orale*			30	2		
CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES ET INTERDISCIPLINAIRES						
- *Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement*			30	2	30	2
- *Maîtrise écrite et orale de la langue française*	*45*	4	45	3		
Les savoirs disciplinaires et la didactique des disciplines						
- *Français*	70	6	70	5	40	3
- *Mathématique*	40	3	35	3	20	2
- *Étude du milieu (formation intégrée ou non)*						
• Formation historique	15	1	15	1	15	1
• Formation géographique	15	1	15	1	15	1
• Formation scientifique	30	2	20	1	15	1
- *Éducation corporelle et psychomotricité*						
• Éducation corporelle et psychomotricité	60	4	60	4	30	2
• Secourisme					20	1
- *Éducation artistique*						
• Éducation musicale	60	5	60	5	35	2
• Éducation plastique	60	5	60	5	35	2
CONNAISSANCES PÉDAGOGIQUES						
- *Étude critique des grands courants pédagogiques*					30	2
- *Évaluation des apprentissages*			30	2		
- *Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation*					30	2
- *Pédagogie générale*	30	2				
- *Psychologie des apprentissages*	30	2	30	2		
DÉMARCHE SCIENTIFIQUE						
- *Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE*		-	30	2	15	1
- *Travail de Fin d'Etudes*					0	6
LE SAVOIR-FAIRE						
- *Ateliers de formation professionnelle*	120	11	120	7	60	3
- *Stages pédagogiques*	60	3	150	10	315	19
ACTIVITÉS INTERDISCIPLINAIRES DE CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ PROFESSIONNELLE						
- *Élaboration du projet professionnel*					15	1
- *Formation à la neutralité*					20	1
- *L'identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant*	20	3			10	1
- *L'ouverture de l'école sur l'extérieur*			15	1		
LIBERTÉ PO						
- *Séminaire de méthodologie générale propre au préscolaire*			20	2	30	2
- *Séminaire d'éducation à la citoyenneté*					15	1
TOTAUX	**790**	**60**	**865**	**60**	**835**	**60**
COURS FACULTATIFS						
- *Éducation comparée*					15	1
- *Nouvelles technologies au service de l'enseignant*	15	1				
- *Enseignement spécialisé*					15	1

18. Pistes bibliographiques

ALBRECHT R. (1991). *L'évaluation formative, une analyse critique*. De Boeck.

ALLAL L. (1999). *Vers une pratique de l'évaluation formative*. De Boeck.

ALLAL, CARDINET, PERRENOUD (1991). *L'évaluation formative dans un enseignement différencié*. Peter Lang.

ALTET, PAQUAY, PERRENOUD (2002). *Formateurs d'enseignants*. De Boeck Université.

BARBIER (2000). *Signification, sens, formation*. PUF.

BARLOW M. (1992). *L'évaluation scolaire, décoder son langage*. Chronique sociale.

PAQUAY, ALTET, CHARLIER, PERRENOUD (1996). *Former des enseignants professionnels : quelle professionnalisation ?* De Boeck.

PERRENOUD P. (1994). *La formation des enseignants entre théorie et pratique*. L'Harmattan.

PERRENOUD P. (1996). *Enseigner: agir dans l'urgence, décider dans l'incertitude*. ESF.

SCALLON G. (2000). *Vers une pratique de l'évaluation formative*. De Boeck Université .

Articles

In Vie Pédagogique, n°99, mai-juin 1996. Québec. Article de Gérard SCALLON: *L'évaluation formative et le temps d'enseigner* (p.4 à p.8)

In Vie pédagogique, n°103, avril-mai 1997. Québec. Dossier sur l'évaluation: *L'évaluation une pratique à remettre à sa place*. (P.15 à 42)

In Vie pédagogique, n°120, septembre-octobre 2001. Québec. Dossier sur l'évaluation: *L'évaluation des apprentissages: un sens à trouver*. (P.14 à 51)

Sites

Communauté française http://www.restode.cfwb.be

Brochures

Devenir enseignant (http://www.enseignement.be/gen/syst/deven_enseign.pdf)

Petit guide du jeune enseignant (Ministère de la Communauté française)

Ministère de la Communauté française, Programme des études, volume 1, 2009.

« L'évaluation des compétences professionnelles » est un document qui répond à un besoin de clarification des pratiques évaluatives dans le contexte professionnel bien spécifique de l'enseignement préscolaire. Il a été pensé, muri, discuté par l'ensemble des enseignants de la section préscolaire de la HEB – Defré sur la base d'un travail préalable initié par Carine Dierkens, psychopédagogue, Directrice de la catégorie pédagogique.

Ce document est destiné à tous les acteurs de l'évaluation (*maitres de stage, maitres-assistants chargés de la supervision des stages, étudiants, directions d'écoles*) et a comme objectif de proposer à chacun un **langage et des repères communs.**

On y trouvera une définition des *spécificités de la formation professionnelle* ainsi que la démarche évaluative qui doit y être associée.
Seront ensuite précisés le *profil des compétences professionnelles* à développer dans le cadre de la formation initiale ainsi que les *objectifs visés lors des différents stages.*
La mise en évidence des *rôles et responsabilités* permettra à chacun de discriminer au mieux ses devoirs.
La *grille de cours*, jointe à ce dossier, rappellera le contexte global de la formation et les différents axes qui la sous-tendent.

Il s'agit donc d'un **outil de base** pour la formation pratique de nos étudiants futurs instituteurs, indispensable à toute personne impliquée dans le processus évaluatif.

Cet outil n'est toutefois pas figé et pourra, au fil du temps, s'ajuster, se modifier en fonction des apports et des réflexions de chacun.

Septembre 2013